

KANTON WALLIS

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

20 septembre 2011

Election au Conseil des Etats 2011 : onze candidats valaisans

(IVS).- Trois candidates et huit candidats se présenteront le 23 octobre prochain lors de l'élection aux Conseil des Etats. Ils ont déposé leur candidature selon les dispositions légales, par écrit auprès de la Chancellerie cantonale ce lundi jusqu'à 17.00 heures. Il s'agit, dans l'ordre du dépôt de la candidature :

*Jean-René Germanier, président du Conseil national, Vétroz Liste déposée par: Parti libéral-radical (PLR) / Die Liberalen (FDP)

*Bovier-Widmer Jacqueline, enseignante, Sierre Liste déposée par: Parti bourgeois démocratique (PBD) Bürgerlich Demokratische Partei (BDP)

* Sur une même liste

Marylène Wolpi-Fournier, professeure, Sion Brigitte Wolf, biologiste, Bitsch Liste présentée par: Les Verts / Grüne

* Sur une même liste

Oskar Freysinger, Conseiller national, professeur, Savièse Franz Ruppen, conseiller communal, député, avocat et notaire, Naters Liste présentée par: Union démocratique du centre (UDC) Schweizerische Volkspartei (SVP)

*Cottagnoud Olivier, responsable d'office de poste, Vétroz Liste présentée par: La Gauche / Alternative Linke

* Sur une même liste

Jean-René Fournier Conseiller aux Etats, Sion René Imoberdorf, Conseiller aux Etats, Viège Liste présentée par: Les partis C du Valais (PDCVR, CVPO, CSPO) Die Walliser C-Parteien (CVPU, CVPO, CSPO)

* Sur une même liste

Stéphane Rossini, Conseiller national, Haute-Nendaz **Beat Jost**, ancien député, Albinen Liste présentée par: Parti socialiste valaisan PS Sozialdemokratische Partei Wallis SP



Les élections au Conseil des Etats relèvent du droit cantonal. L'élection des deux membres du Conseil des Etats a lieu au scrutin de liste et selon le système majoritaire, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

Un éventuel second tour de scrutin a été fixé au 6 novembre 2011, le dépôt des candidatures devant avoir lieu jusqu'au mardi 25 octobre à 17.00 heures.